



Lundi 4 mai 2020

Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – spmfm@gers-agriculture.org

Web : www.apiservices.biz/fr/spmf <http://www.spmf.fr>

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

Position du SPMF sur le devenir de l'enquête nationale relative aux mortalités hivernales des colonies d'abeilles (ENMHA).

Par mail du 23 avril 2020, la DGAL demande leur avis sur ce sujet à tous les « experts » du CNOPSAV. Chacun pourra lire ci-dessous celui du SPMF.

Depuis « l'affaire gauchois » (1998/2008), à défaut de trouver des solutions, l'État a multiplié les enquêtes et les questionnaires. Celui en question aujourd'hui concerne les mortalités hivernales. Il est tout aussi inadapté que celui sur les mortalités massives.

La question de savoir comment faire pour protéger les cultures sans dégrader l'environnement en général et détruire les pollinisateurs en particulier est aussi vieille que l'utilisation des produits phytosanitaires. Depuis 1945, elle n'a eu en général que des réponses partielles, provisoires, plus ou moins démagogiques ou opportunistes selon les époques et, en tout cas, sans tenir suffisamment compte des aspects agronomiques, scientifiques et techniques.

« L'affaire gauchois » est un modèle de manipulation et de désinformation. L'idée qu'il y avait des « insecticides tueurs d'abeilles » (ce qui implique, en bon français, que les autres leur font du bien), s'est imposée un peu partout. On a ainsi fait passer une famille d'insecticides qui n'a qu'une responsabilité marginale dans la destruction des pollinisateurs depuis 1945, pour la seule et unique cause de toutes les intoxications. On a pu entendre la formule célèbre :

« Avant le gauchois, il n'y a jamais eu d'empoisonnements à part les épiphénomènes. Tous les empoisonnements sont dus au gauchois. Après le gauchois il n'y aura plus d'empoisonnements à part les épiphénomènes ».

Petit à petit, tous les néonicotinoïdes ont été interdits laissant la place aux autres familles d'insecticides (réputés quasi innocents contre toute réalité), sans parler des fongicides qui ont une responsabilité majeure dans la dégradation de la santé et la survie des pollinisateurs.

Alors que jusqu'aux années 2000/2005, il y avait une nette différence de comportement entre les ruches placées en zones naturelles (montagnes, forêts, garrigues, etc...) et celles des zones de culture, depuis 15 ans, c'est partout pareil.

Par ailleurs, les mortalités massives ont quasiment disparu. Ce sont les anomalies de comportement qui dominent partout : disproportion couvain/abeilles, faibles populations d'abeilles par rapport aux surfaces de couvain, mortalités prématurées des reines, explosion du nombre de bourdonneuses, effondrement de certaines ruches en quelques jours etc.

Le SPMF a proposé depuis 2008 au moment du rapport SADDIER, la seule solution pour élucider le mystère : un système d'observation et de contrôle en continu de quelques milliers de ruches dispersées chez les apiculteurs professionnels, pluriactifs et/ou amateurs, sur tout le territoire et sans la moindre modification des pratiques apicoles. Par facilité, le terme « cohorte » a été utilisé. Même s'il est évident que notre proposition s'inspire de cette méthode scientifique utilisée sur de très nombreux sujets depuis Hiroshima, c'est une adaptation à l'abeille et au sujet qui ne saurait se comparer, de manière simpliste et en toute brutalité, au concept initial.

Mr François Gerster l'avait balayé d'un revers de main au motif que l'enjeu de l'abeille ne saurait justifier de débloquer le budget nécessaire. Il ne suffirait pourtant que de quelques misérables petits millions d'euros à comparer :

- Au chiffre d'affaire des « insecticides tueurs d'abeilles » entre leur homologation et leur interdiction,
- Au chiffre d'affaire de toutes les molécules homologuées puis retirées depuis 1945,
- Au million d'euro dilapidé dans l'enquête BAPESA totalement inutile tellement tout le monde sait que, pour l'essentiel, il s'agissait des conséquences de mauvais traitements varroa. On notera que l'enquête de la Brigade Vétérinaire, diligentée par la DGAL l'avait clairement démontré. Cette même DGAL n'a pas hésité à celer le rapport de sa propre brigade vétérinaire pour des raisons inavouables. Il n'est donc jamais sorti.
- Aux trois millions d'euros promis il y a trois ans en toute démagogie et jamais distribués aux populistes et idéologues qui les réclamaient. Heureusement ! C'eût été scandaleux, compte tenu des raisons pour lesquelles la plupart des colonies étaient mortes.
- Aux millions d'euros de dons divers généreusement distribués à n'importe qui, ou pour n'importe quoi par de grandes entreprises soucieuses de s'acheter à bon compte une réputation écologique.
- Aux millions d'euros extorqués par diverses ONG à des citoyens naïfs qui croient ainsi contribuer à « sauver les abeilles ».

Au lieu de cela, on multiplie les enquêtes inutiles (BAPESA, OMAA, ENMHA etc..) tellement elles sont éloignées du problème à résoudre. Par ailleurs, en ne distinguant pas entre les sachants (ceux qui produisent des dizaines de tonnes de miel par an depuis parfois des dizaines d'années) et les ignorants (qui n'ont très souvent qu'une pratique récente, théorique, virtuelle, voire purement idéologique du métier), ces enquêtes introduisent un biais statistique tellement dirimant qu'il aboutit à empêcher toute conclusion exploitable. C'est la raison pour laquelle, on n'a pas avancé d'un millimètre depuis 15 ans.

Il convient d'ajouter à la difficulté, la politisation de ce dossier par une partie des acteurs. Au lieu de s'en tenir aux questions scientifiques, techniques et agronomiques, il est souvent question d'idéologie, soit par refus de traiter varroa, soit par opposition à « l'agriculture productiviste et aux multinationales de l'agrochimie ».

Il n'est pas question de nier qu'il s'agit là de sujets intéressants à débattre. Il faut simplement affirmer haut et fort qu'ils sont hors sujet dans le cadre des investigations afin de déterminer les causes de la disparition des abeilles.

Par ailleurs, on empile des choux et des carottes. A quoi sert-il d'ajouter dans la même colonne :

- Les ruches mortes simplement de varroa,
- Celles mortes, non pas à cause de varroa mais à la suite des effets indésirables de traitements mal appliqués,
- Celles mortes de faim,
- Celles mortes d'avoir consommé le pollen intoxiqué entreposé en cours de saison,
- Celles mortes pour n'importe quelle autre raison qu'on n' imagine pas tellement il peut y avoir de possibilités entre les mauvaises pratiques des ignorants et les configurations locales particulières,
- Selon un système déclaratif totalement non contrôlé dont on sait, selon les cas et/ou la psychologie du déclarant, qu'il peut y avoir 5% déclarés pour 30% de perte ou l'inverse.

D'une manière générale, à quoi sert-il d'ajouter les mortalités sans mettre en face les raisons ?

La situation sur le terrain est connue. Ni les mortalités hivernales, ni les mortalités massives ne sont le facteur principal de la « mauvaise santé » des abeilles qui peut se résumer comme suit en fonction des régions et/ou de l'intensité des miellées :

- 30 à 50% des ruches sortent, « normales », de l'hivernage,
- 10 à 35% sont mortes ou mourantes (à comparer aux 2 à 4% d'autrefois),
- 10 à 40% deviennent bourdonneuses en cours d'année,
- 10 à 30% ne sont jamais suffisamment faibles pour mourir ni suffisamment fortes pour se développer « normalement »,
- Sans parler des cas particuliers de celles, superbes, qui s'effondrent en quelques jours sans raisons, ni d'autres, à priori condamnées, qui se relèvent mystérieusement,

Pour pallier tous ces dysfonctionnements, les apiculteurs sachants ont développé des techniques de survie qui peuvent se classer en deux grandes catégories :

- La « solution génétique » consiste à multiplier les changements de reines. Cela implique des races particulières. Dans certains cas, l'apiculteur remplace 100% de ses reines à l'automne. Tout au long de l'année suivante, il change au fur et à mesure celles qui s'effondrent. Dans ce cas extrême, cela consiste au total à renouveler 110 à 140% du cheptel chaque année.
- La « solution technique », nettement plus « écologique » mais assurément bien moins productive et efficace, peut s'utiliser qu'elle que soit la race. Il ne s'agit plus de changer les reines mais de procéder par introduction de cellules royales matures ou diverses techniques d'essaimage et de multiplication du cheptel.

Dans les deux cas, on maintien à bout de bras le nombre de ruches sur l'exploitation. Cependant, on corrige (???) les symptômes mais pas la cause qui, jusqu'à présent, demeure mystérieuse.

Il ne sert à rien de continuer à multiplier les sondages et les enquêtes sans chercher à comprendre la réalité de la situation : pourquoi les abeilles sont-elles « si mal en point » ?

Aucune solution ne sera trouvée tant que l'État n'exercera pas ses fonctions régaliennes, ce qui implique de débloquent le budget en conséquence. Même pour l'enquête OMAA, qui n'est rien d'autre qu'une cohorte au rabais, l'État tergiverse dans tous les sens pour ne pas en assurer le financement.

Cependant, dans la question qui est posée aujourd'hui par la DGAL, quelle que soit l'inutilité d'ENMHA il ne peut être question de jeter le bébé avec l'eau du bain. Comme souhaité par Claudine Joly pour FNE et tous les autres qui ont répondu en suivant, à court terme, il n'y a pas d'autre solution que l'option 3. C'est, bien entendu, la position du SPMF.

Il faut également tenir compte de la réponse pertinente de Michel Rives pour le GNTSA.

En prolongement de toutes ces réponses de bon sens, le SPMF demande à moyen terme :

- De fusionner toutes les enquêtes existantes, OMAA, ENMHA, etc...
- De les compléter en fonction des remarques des sachants,
- Au groupe de travail plateforme ENMHA (ou tout autre instance habilitée) de rédiger un projet après avoir entendu toutes les parties prenantes, y compris la proposition détaillée du SPMF à la sortie du rapport SADDIER 2008 et calquée sur le concept de cohorte,
- A la DGAL de trouver les moyens d'assurer le financement de ce projet indispensable pour comprendre enfin ce qui se passe dans les ruchers....

Il restera ensuite aux autorités régaliennes de prendre les décisions qui lui incombent :

- Soit de missionner le groupe de travail plateforme ENMHA (ou toute autre instance habilitée) pour élaborer un projet en fonction de toutes les propositions techniques pertinentes, passées et à venir,
- Soit de balayer comme d'habitude d'un revers de main méprisant et dédaigneux les propositions ci-dessus. Cependant, on n'ose imaginer que l'État puisse indéfiniment « botter en touche » sans fournir un minimum d'explications sur les raisons de ses refus successifs. Dans ce cas, on attend ces explications.

Dans l'attente de toutes ces réponses...Avec nos remerciements anticipés....

Pour le SPMF... le président.

<http://www.spmf.fr/>

www.apiservices.biz/fr/spmf

Joël Schiro 65350 Boulin France

Portable : 06 09 71 99 18

Mail : jschiro@miel-de-france.com